

Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Canche

Longvilliers

Novembre
2012

Qu'est ce que le PAPI ?

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations est un programme opérationnel pour une durée de 6 ans, ayant pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Le PAPI c'est aussi...

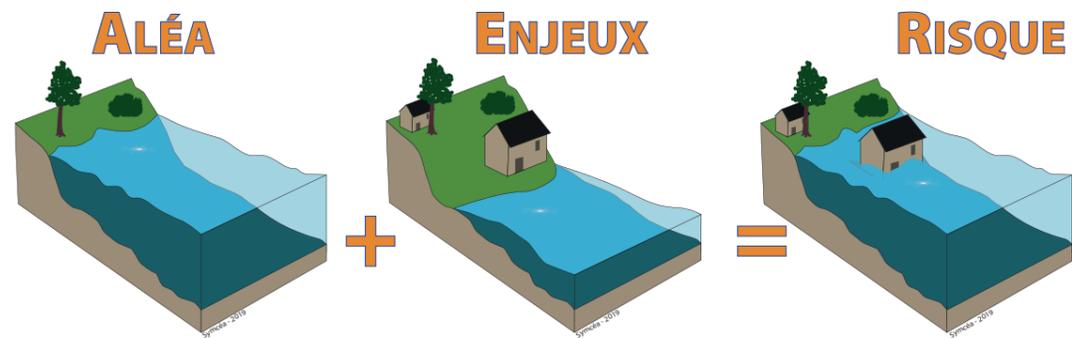
- Un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités pour la mobilisation du Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM ex fond Barnier)
- C'est un cadre méthodologique qui permet de vérifier la pertinence socio-économique via l'analyse coût bénéfice pour les projets de travaux structurels (bassins, digues, ...)
- Une labellisation après examen d'un comité partenarial au niveau national (la Commission Mixte inondation – CMI)

Mais c'est surtout :

- La déclinaison d'un diagnostic approfondi du territoire et d'une stratégie de gestion intégrée du risque inondation dans un programme d'actions
- Un programme d'actions équilibré réparties en 7 axes
- Des actions mises en œuvre selon le principe de solidarité de bassin amont/aval

Diagnostic territorial : un bassin versant vulnérable

Qu'est-ce que le risque ?



Un événement potentiellement dangereux, un **ALÉA**, n'est un **RISQUE** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

Le PAPI de la Canche traite des inondations par :

- Débordement de cours d'eau
- Ruissellement
- Submersion marine
- Remontée de nappe

Les fondements de la stratégie du PAPI Canche

- Les inondations n'induisent pas de risque à la vie des personnes si les conduites classiques à tenir face à l'inondation sont comprises et suivies
- Les enjeux touchés par les inondations sont éparés sur l'ensemble du territoire
- Le territoire se prête globalement plus aux actions de prévention qu'aux actions curatives

Le diagnostic s'appuie sur au moins trois scénarios d'inondation :

- **l'événement fréquent**, correspondant à la crue ou la submersion marine ou le scénario d'événements engendrant les premiers dommages (période de retour décennale et trentennale)
- **l'événement moyen**, correspondant à une crue ou submersion marine ou scénario d'événements de période de retour centennale
- **l'événement extrême** correspondant à une crue mobilisant tout le lit majeur, concomitance exceptionnelle d'événements marins (période de retour millénale)

Territoire vulnérable dès l'évènement fréquent :

Estimation des enjeux touchés

- 770 habitations exposées (2 050 habitants)
- 150 entreprises (270 emplois directs)

Estimation des dommages

- Logements : 19 M€
- Activités économiques (hors agriculture) : 17 M€



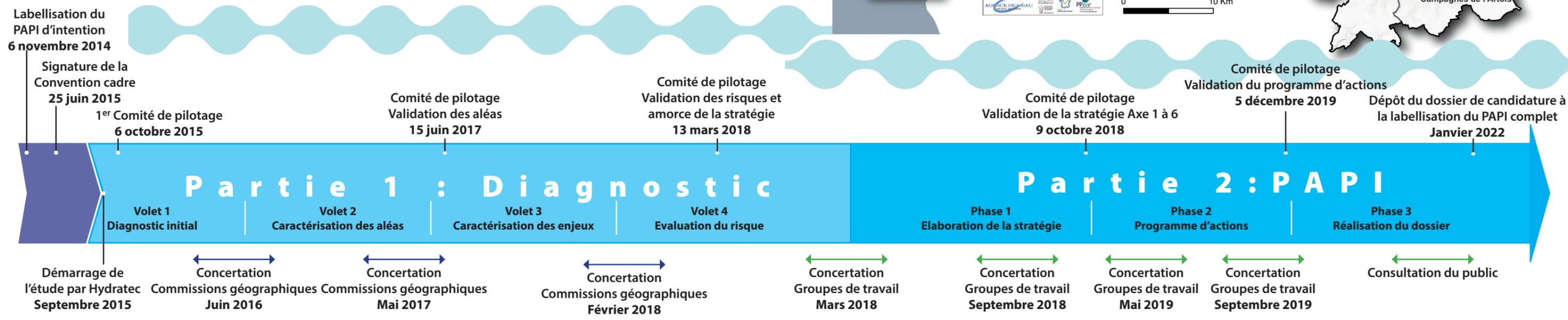
Aléa pour un évènement moyen (centennal)

Légende

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Source: AGRICULTURE DE L'EAU, PAPI, etc.



Les objectifs stratégiques du PAPI Canche

● Consolider la gouvernance pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PAPI

☞ En identifiant les maîtres d'ouvrage pour chacune des actions du programme (EPCI, communes, Syndicat mixte)

● Poursuivre l'amélioration de la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Canche

☞ Mieux connaître, mieux caractériser les aléas dans les zones d'enjeux identifiées sur le territoire du PAPI

- les ruissellements sur l'amont du bassin
- les débordements fluviaux et la submersion marine sur l'aval

☞ Pour réduire efficacement la vulnérabilité et proposer les solutions adaptées aux enjeux du territoire (les personnes, les biens, l'agriculture, ...)

● Développer la culture du risque en impliquant toutes les personnes concernées

☞ Acculturer les élus, les acteurs socio-économiques et les habitants au risque inondation sur le bassin versant de la Canche et maintenir cette culture du risque sur la durée du PAPI Canche

● Organiser la gestion de crise et déployer un système de suivi hydrométrique et d'alerte adapté

☞ Rattraper le retard du territoire lié à la gestion de crise (Plan Communal de Sauvegarde, ...) pour être prêt à faire face aux inondations et raccourcir le temps de retour à la normale

☞ Rationaliser les retours d'expériences après chaque évènement (laisse de crue, estimation des dégâts)

● Adopter une politique ambitieuse de réduction de la vulnérabilité (RV) des personnes, des biens et des activités économiques du bassin versant de la Canche

☞ Saisir l'opportunité offerte par la RV PAPI pour favoriser la résilience du territoire, pour diminuer le coût des dommages des inondations et raccourcir le temps de retour à la normale

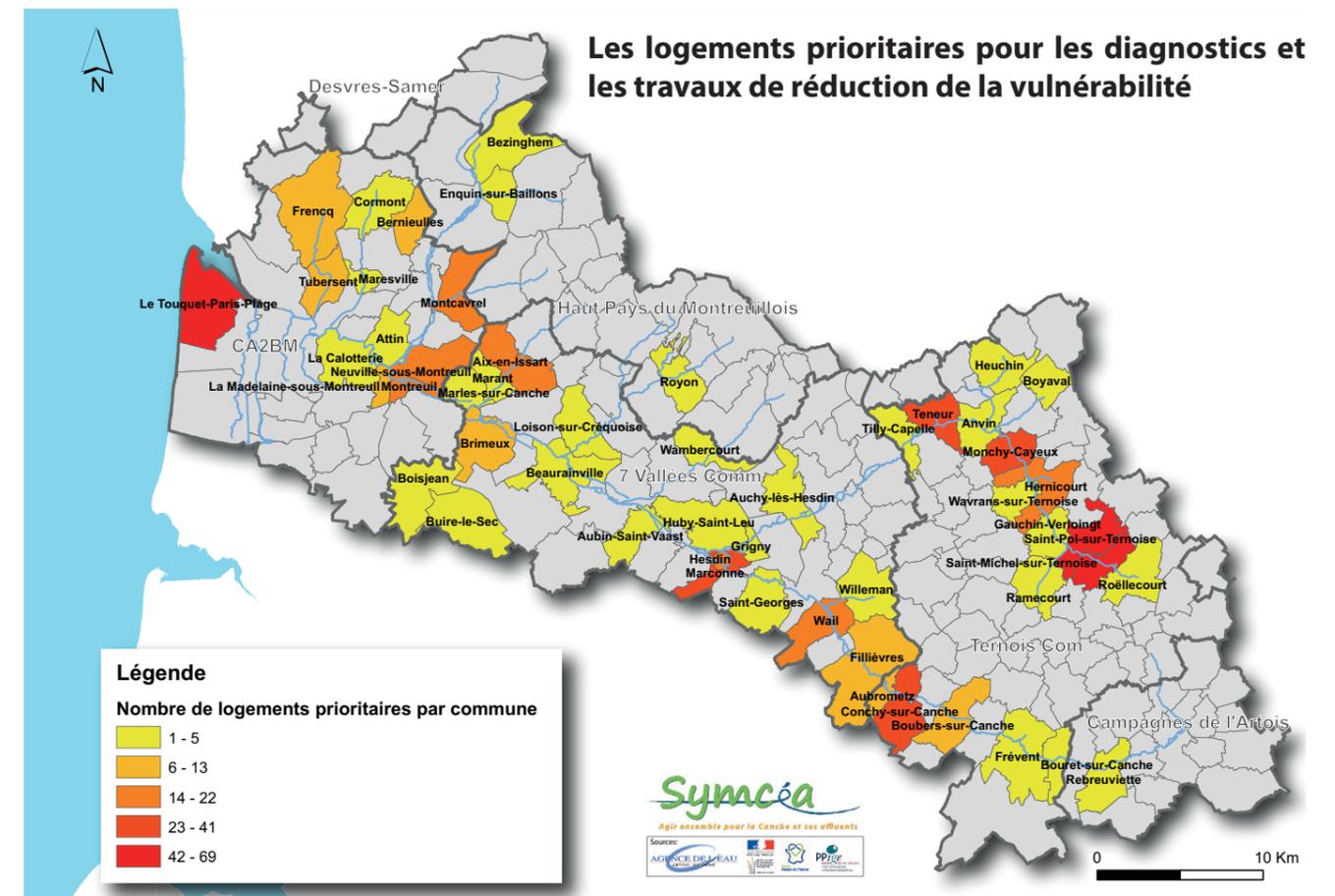
☞ Adapter le territoire en intégrant le risque inondation dans son aménagement et son développement économique à travers les documents de planification (SCoT, PLU, zonage pluvial, ...)

● Agir sur l'aléa ruissellement et sur l'aléa débordement en adoptant un niveau de protection cohérent entre rentabilité économique des ouvrages et impacts hydrauliques

☞ Poursuivre les efforts des collectivités menés en faveur de la maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols (agronomie, hydraulique douce) et compléter ce dispositif par les ouvrages semi-structurants rentables économiquement

☞ Restaurer les zones d'expansion naturelle des crues en s'appuyant sur une reconquête du lit majeur

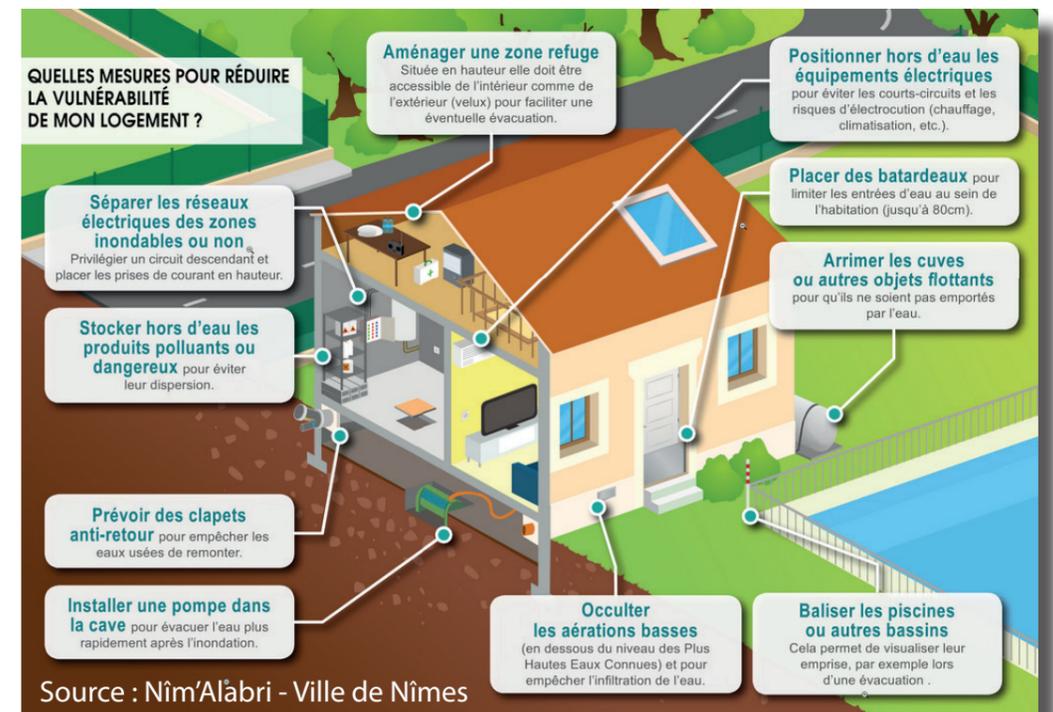
☞ Poursuivre les réflexions sur la mise en œuvre d'un système d'endiguement cohérent sur la basse vallée de la Canche



L'estimation du nombre de logements et d'activités prioritaires a permis de définir l'enveloppe financière pour les actions de l'axe 5 «Réduction de la vulnérabilité». Cependant, les diagnostics et les travaux ne sont pas limités aux enjeux prioritaires, toute habitation, toute activité économique exposées au risque inondation, pourront bénéficier de la démarche.

La réduction de la vulnérabilité c'est :

- protéger les personnes
- limiter les dommages sur les biens
- faciliter le retour à la normale



PAPI complet de la Canche : Un projet de programme d'action pour la période 2021 - 2027

Ce programme d'actions est le fruit des propositions des groupes de travail et des échanges réguliers avec les EPCI. Des ajustements sont encore possibles mais l'objectif est d'adopter la stratégie et ce programme lors du prochain Comité de pilotage le 5 décembre 2019.

Par ailleurs, certaines actions doivent faire l'objet d'un chiffrage financier (études complémentaires, ...), augmentant de fait le montant total du programme d'actions et le reste à charge des EPCI concernés.

Le PAPI complet de la Canche se déroulera sur une période de 6 ans (2021-2027) en suivant un calendrier de mise œuvre défini dans chaque fiche action. Les versements par les EPCI des acomptes et des soldes pour le financement de toutes ces opérations suivront le même calendrier de mise en œuvre.

Enfin, à ce stade d'avancement, le reste à charge estimé pour les EPCI tient compte des financements alloués par le Fond de Prévention des Risques Naturels (ex Fonds Barnier) et de l'Agence de l'Eau Artois -Picardie, mais ne tient pas compte des possibilités de financement du Département du Pas-de-Calais, de la Région Hauts-de-France et de l'Europe (FEDER : programme opérationnel 2021-2027).

Axe 0 à Axe 5 : Se préparer à faire face à l'inondation

AXE 0 ● Pilotage du PAPI

Objectif :

- Disposer d'une équipe dédiée au suivi technique et financier, à l'animation du PAPI de la Canche

2 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
	670 120 €	335 060 €

AXE 1 ● Connaissance du risque

Objectifs :

- Informer les habitants du bassin versant de la Canche sur les 4 aléas : inondation par débordement, par ruissellement, par remontée de nappe, par submersion marine
- Développer une culture du risque
- Mener les études complémentaires pour l'amélioration de la connaissance

14 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
14 actions de sensibilisation	246 000 €	69 240 €

AXE 2

● Surveillance et prévision

Objectifs :

- Mettre en œuvre et pérenniser un réseau de mesures hydrométriques sur le bassin versant de la Canche pour une meilleure connaissance des phénomènes (ruissellements, débordements)
- Mettre en place, ou développer un système de surveillance sur les sous-bassins prioritaires

7 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
	431 400 €	165 000 €

AXE 3

● Alerte et gestion de crise

Objectifs :

- Accompagner les EPCI et les communes du bassin versant de la Canche à la mise en œuvre d'une gestion de crise efficace et adaptée
- Développer un système d'alerte sur Dordonne/Huitrepin (CA2BM)

3 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
	12 000 €	12 000 €

AXE 4

● Urbanisme

Objectifs :

- Améliorer la prise en compte des risques dans les documents de planification
- Accompagner les collectivités pour développer une culture du risque face aux défis de l'aménagement du territoire
- Réviser le Plan de Prévention des Risques inondations (PPRI) par la DDTM du Pas-de-Calais

4 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
	7 200 €	3 600 €

AXE 5

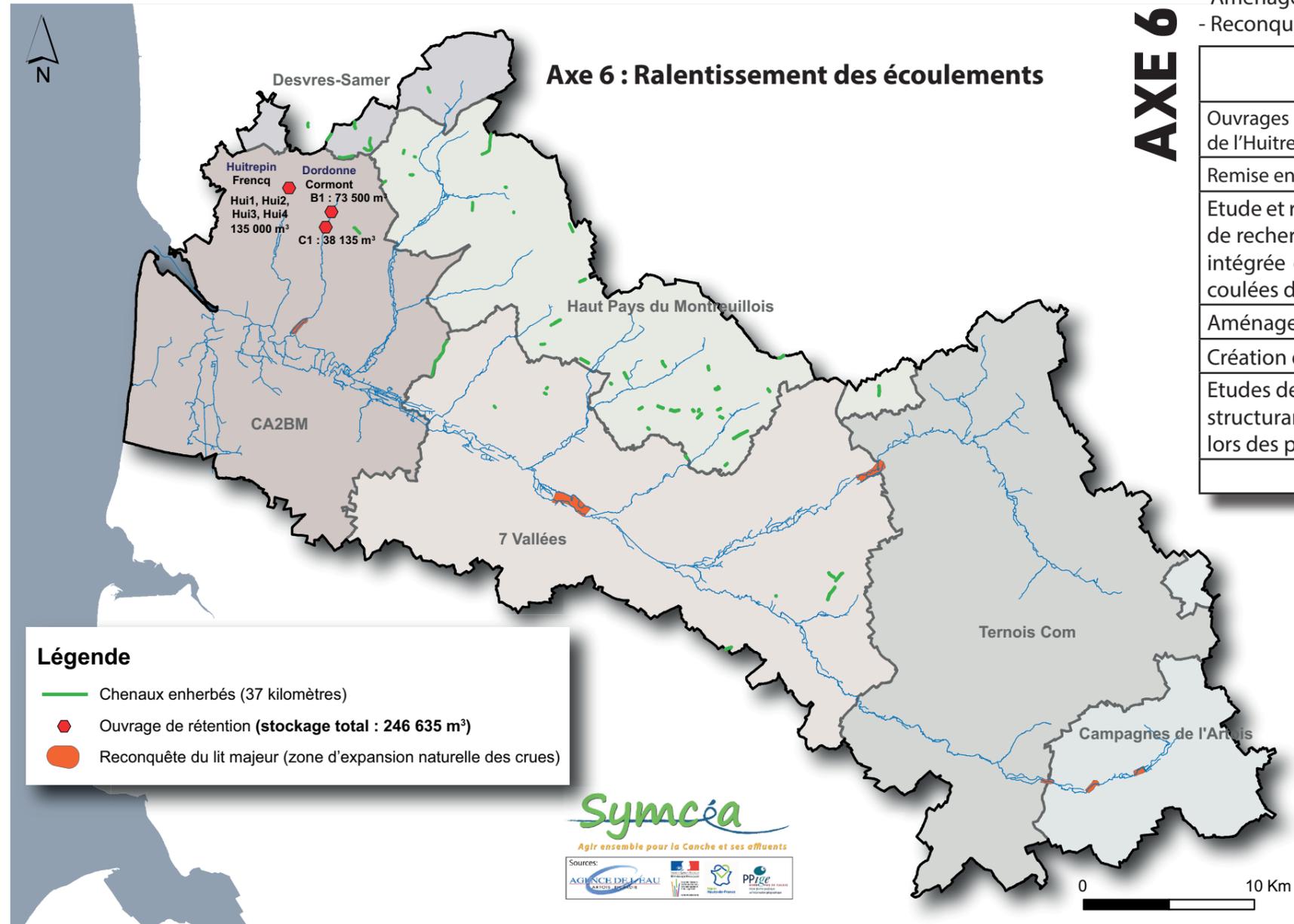
● Réduction de la vulnérabilité

Objectifs :

- Adopter une politique ambitieuse de réduction de la vulnérabilité pour les habitants, les entreprises, les Etablissements Publics Recevant du Public

10 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
3 actions pour le diagnostics (particuliers, entreprises, Etablissement Public Recevant du Public)	733 200 €	146 640 €
6 actions pour les travaux de réduction de la vulnérabilité particuliers, entreprises, Etablissement Public Recevant du Public	3 024 000 €	878 400 € (Reste à charge des propriétaires)
1 action pour l'acquisition préventive de biens exposés à des risques après les diagnostics (3 maisons)	720 000 €	144 000 €
	4 447 200 €	378 040 €

Axe 6 : Réduire les aléas



● Ralentissement des écoulements

Objectifs :

- Aménager des ouvrages de rétention
- Reconquérir le lit majeur des cours d'eau pour favoriser l'expansion naturelle des crues

AXE 6

6 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge des EPCI sur 6 ans
Ouvrages de rétention sur les bassins versants de la Dordonne et de l'Huitrepin	2 170 000 €	672 400 €
Remise en fond de vallée de la Dordonne à Bréxent-Enocq	668 000 €	133 600 €
Etude et recherche en partenariat avec le BRGM : «Convention de recherche & développement partagés relative à la gestion intégrée des phénomènes d'érosion, de ruissellement et de coulées de boue sur le bassin versant de la Canche»	Hors plan de financement PAPI	
Aménagement de reconquêtes du lit majeur	1 105 000 €	221 000 €
Création de dispositifs enherbés	422 777 €	84 555 €
Etudes de conception des ouvrages semi-structurants et structurants pour la maîtrise des ruissellements identifiés lors des programmes d'études WaterSed	123 000 €	24 600 €
Total	4 488 777 €	1 126 755 €



Légende

- Chenaux enherbés (37 kilomètres)
- Ouvrage de rétention (stockage total : 246 635 m³)
- Reconquête du lit majeur (zone d'expansion naturelle des crues)



● Ouvrages de protection

Objectif :

- Mener des investigations complémentaires pour la définition du système d'endiguement de la basse vallée de la Canche

AXE 7

1 actions	Chiffrage des actions	Reste à charge de la CA2BM sur 6 ans
Etude complémentaire permettant la mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction des inondations de la basse vallée de la Canche	1 380 000 €	554 760 €
Total	1 380 000 €	554 760 €

Mise en œuvre des actions du PAPI Canche

Actions sous maîtrise d'ouvrage du Symcécà :

- Les actions des axes 0 à 5 (selon les nouveaux statuts)

Actions sous maîtrise d'ouvrage des EPCI :

- Études locales
- Les actions de l'Axe 5 (Réduction de la vulnérabilité) sur la CA2BM
- Les travaux de ralentissement des écoulements (Axe 6)

Actions mise en œuvre par les partenaires :

- Actions portées par la DREAL et DDTM62

Enveloppe financière du PAPI Complet de la Canche

Axe du programme d'action	Coût global des actions sur le bassin versant de la Canche	Montant Global Reste à charge des EPCI sur 6 ans	
Axe 0	670 120 €	335 060 €	
Axe I	246 000 €	69 240 €	
Axe II	431 400 €	165 000 €	
Axe III	12 000 €	12 000 €	
Axe IV	7 200 €	3 600 €	
Axe V <i>(Diagnostics : 733 200 €, travaux : 3 024 000 €, acquisitions foncières : 720 000 €)</i>	4 477 200 €	Prise en charge du coût des diagnostics par les EPCI :	146 640 €
		Reste à charge des propriétaires pour les travaux de réduction de la vulnérabilité	878 400 €
		Acquisitions foncières	144 000 €
Axe VI	4 488 777 €	1 126 755 €	
Axe VII (études)	1 380 000 €	554 760 €	
Total	11 712 697 €	3 444 855 €	

Les premières actions du PAPI d'intention de la Canche

PAPI d'intention de la Canche : 14 repères de crue posés

Dans le cadre du PAPI d'intention de la Canche, le Symcécà a procédé à un inventaire des marques d'inondation par débordement ou ruissellement auprès des communes. Ce recensement a permis de poser 14 repères de crue sur l'ensemble du bassin versant de la Canche. Le Symcécà a fait appel à un cabinet de géomètres experts pour effectuer des levés topographiques pour avoir la côte altimétrique de chaque repère.

Qu'est-ce qu'un repère de crue ?

Un repère est une marque sur un édifice public ou privé (mur, bâtiment, pile de pont, barrage, ...) matérialisant le niveau ainsi que la date des crues historiques d'un cours d'eau ou de débordements par ruissellements.

A quoi sert un repère de crue ?

- Sensibiliser, entretenir et transmettre une mémoire collective des crues d'un cours d'eau
- Renforcer la conscience du risque
- Affiner le savoir et l'expertise des crues historiques

Vous pouvez retrouver ces repères de crue sur la base de données nationale des repères de crue : <https://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/>



PAPI d'intention de la Canche : «Une goutte de trop», un projet pédagogique sur la thématique des inondations



Dans le cadre du PAPI d'intention de la Canche, le Symcécà propose un projet pédagogique sur la thématique des risques naturels du bassin versant de la Canche. Il s'agit d'aborder, avec les élèves de classes de CM1/CM2, les principaux aléas de notre territoire : les inondations par débordement, les inondations par ruissellement et les submersions marines.

L'enjeu de ce projet est d'éveiller et d'entretenir la mémoire et la conscience du risque à destination des enfants et au travers d'un programme pédagogique en lien étroit avec l'enseignant, le maire et en collaboration avec les habitants.

Cette action a permis de mobiliser, depuis son démarrage en 2017, 10 classes soit plus de 250 élèves.

Les grandes étapes

● Décembre 2020

Réunion de concertation sur les travaux de l'axe 6 sur les bassins versants de la Dordogne et de l'Huitrepin

● Décembre 2020

Comité de pilotage : Etat d'avancement et présentation de l'avenant pour adaptation au cahier des charges PAPI 3

● 1^{er} trimestre 2021

Finalisation du dossier de labellisation du PAPI complet

● 2^{ème} trimestre 2021

Consultation du public sur le programme d'actions

● Janvier 2022

Dépôt et instruction du dossier de labellisation du PAPI complet

● Juin 2022

Labellisation du PAPI complet

Retrouver les livrables et les cartes de synthèse sur le site internet du Symcèa : www.symcea.fr rubrique PAPI Canche

Le PAPI de la Canche est financé par :

**Les EPCI du Bassin
versant de la Canche**

**Le Fond de Prévention des
Risques Naturels Majeurs**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE**



Région
Hauts-de-France

SymCéA

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

**34 Route d'Hesdin - 62 770 Auchy-les-Hesdin
03 21 06 24 89 - www.symcea.fr**

Conception graphique, cartographique, impression : Symcèa - juin 2021 - V4